



VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-396-2025

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1678-2024 RESTREIGNANT LA CIRCULATION
DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS AFIN DE REMPLACER L'ANNEXE A**

Avis de motion donné le :

3 février 2025

Dépôt du projet de règlement le :

3 février 2025

Adoption du règlement le :

En vigueur le :



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-396-2025

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1678-2024 RESTREIGNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS AFIN DE REMPLACER L'ANNEXE A

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, par le conseil de la Ville, décrète ce qui suit :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-396-2025

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de « Projet de règlement numéro APR-396-2025 modifiant le Règlement numéro 1678-2024 restreignant la circulation des camions et des véhicules-outils afin de remplacer l'annexe A ».

ARTICLE 2 ANNEXE A

L'annexe A du Règlement numéro 1678-2024 restreignant la circulation des camions et des véhicules-outils est remplacée par l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DÉPOSÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER,
CE 3^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Pierre Dolbec
MAIRE

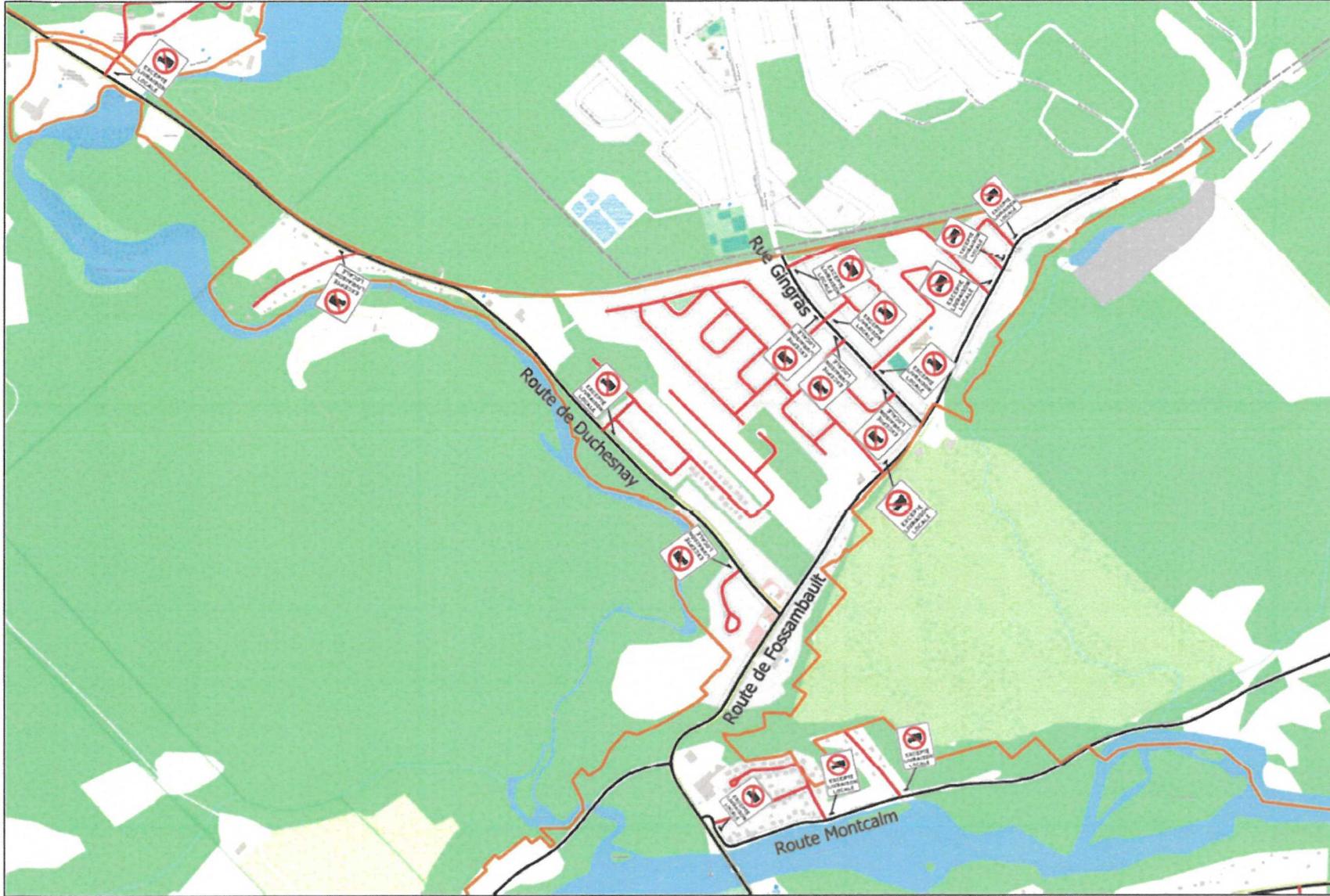
Mélanie Côté
ASSISTANTE-GREFFIÈRE



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

ANNEXE A

– PLAN DES RUES ET DE LA SIGNALISATION INTERDISANT LA CIRCULATION DES
CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS –



Restriction de la circulation des camions et des véhicules-outils

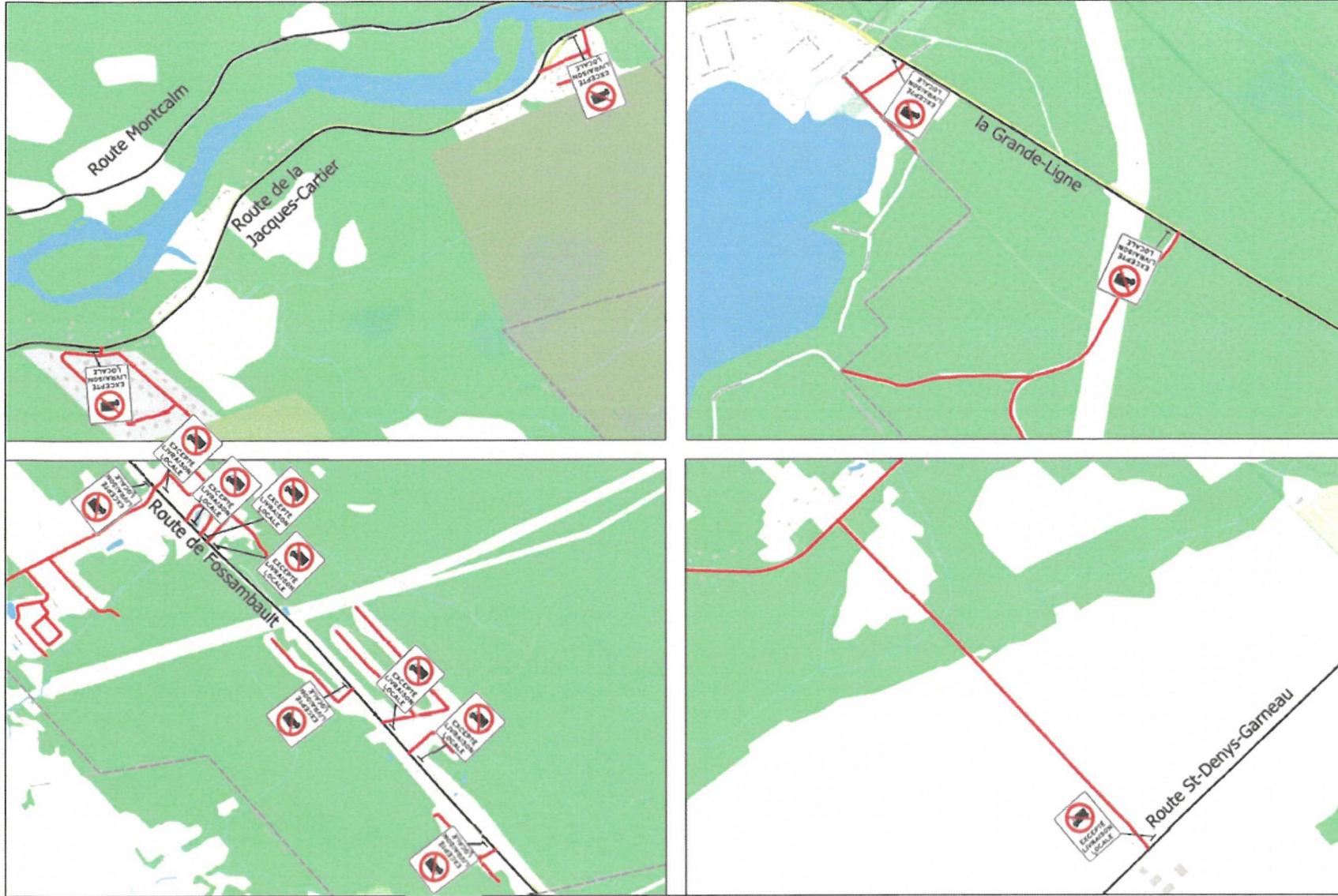
SECTEUR NORD
Périumètre urbain

Circulation interdite	
Réseau routier	
Municipalité	
Périumètre urbain	



Service de l'urbanisme

 **Ville de
Sainte-Catherine
de-la-Jacques-Cartier**
Au bord de l'eau, au coeur de l'action



Restriction de la circulation des camions et des véhicules-outils

SECTEUR NORD ET SUD
Hors périmètre urbain

Circulation interdite ———

Réseau routier ———

Municipalité - - - - -

Périmètre urbain □

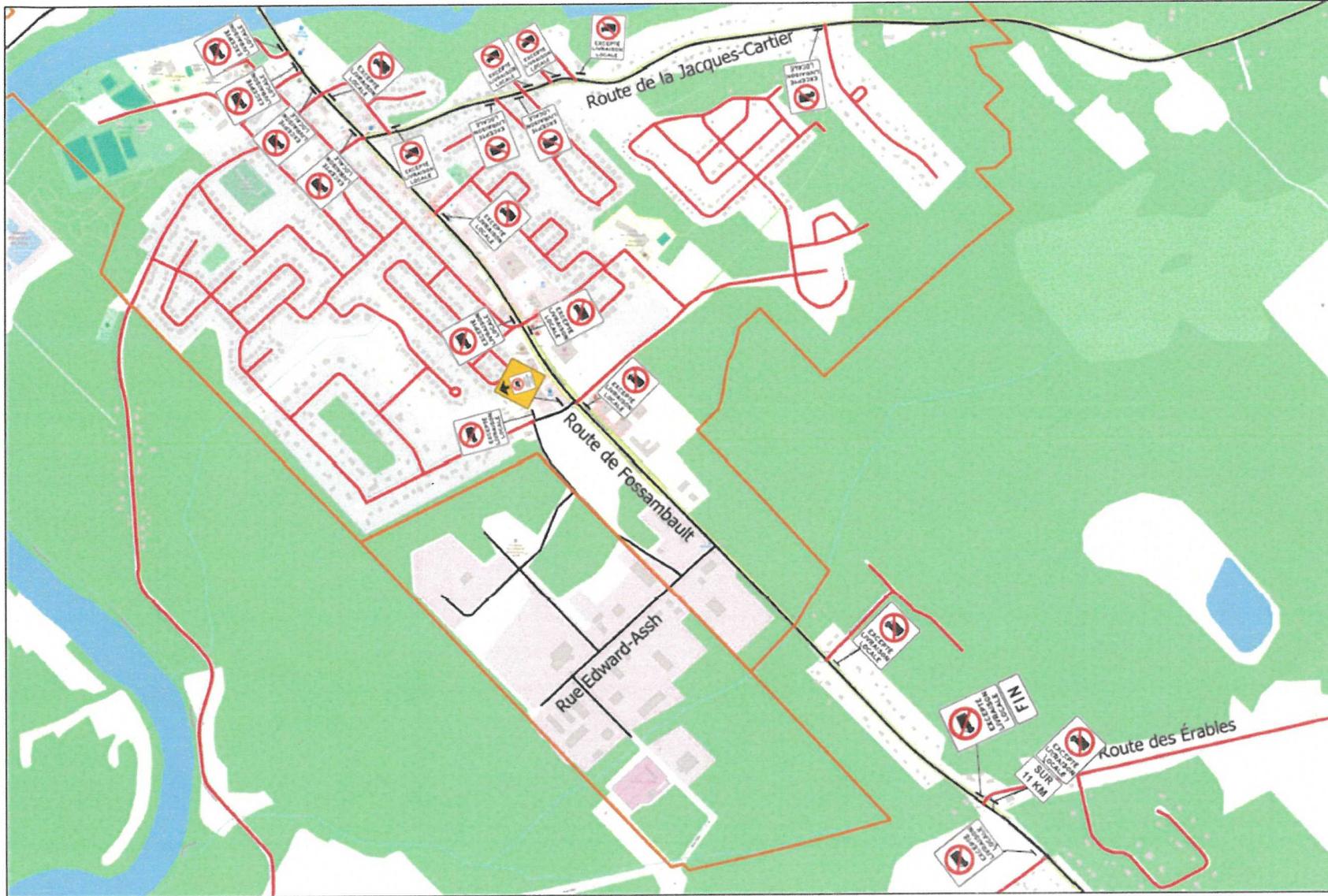


Service de l'urbanisme



Ville de
Sainte-Catherine
de-la-Jacques-Cartier

Au bord de l'eau, au cœur de l'action



Restriction de la circulation des camions et des véhicules-outils

SECTEUR SUD
Périmètre urbain et environs

Circulation interdite ————
Réseau routier ————
Municipalité ————
Périmètre urbain ————



Service de l'urbanisme

 **Ville de
Sainte-Catherine
de-la-Jacques-Cartier**
Au bord de l'eau, au cœur de l'action